

Conditions d'abonnement

Version: 1.0

Date d'entrée en vigueur: 25 septembre 2026

Dernière mise à jour: 25 septembre 2026

Langue faisant foi: Français / French / Frans

Version faisant foi. En cas de divergence entre les versions linguistiques, la version française prévaut, sous réserve des règles impératives applicables.

SPEC CONSTRUCTION TECHNOLOGIE SRL

Chaussée de Roodebeek 206, 1200 Woluwe-Saint-Lambert, Belgique

Entreprise / Ondernemingsnummer / Enterprise No.: 0844.731.626

TVA / BTW / VAT: BE 0844.731.626

E-mail: sct@sctwebcare360.com

Web: sctwebcare360.com

Sommaire / Inhoud / Contents

1. Forfaits
2. Période mensuelle ou annuelle
3. Activation et droits d'accès
4. Renouvellement
5. Annulation
6. Changement de forfait
7. Suspension

1. Forfaits

Forfait	Annonces	Images / annonce	Vidéos	Durée vidéo
Basic	1	3	1	15 s
Pro	3	10	1	20 s
Premium	4	15	2	20 s / vidéo

Les limites sont contrôlées côté serveur au moyen des droits (entitlements) de l'entreprise. Une interface ne peut pas augmenter ces limites.

2. Période mensuelle ou annuelle

Le forfait peut être souscrit mensuellement ou annuellement. La formule annuelle donne 12 mois d'accès au prix de 10 mois. Les deux formules sont renouvelées automatiquement jusqu'à annulation.

3. Activation et droits d'accès

L'accès dépend du statut d'abonnement, du prix Stripe reconnu, de la date de fin de période et des règles de grâce. Un abonnement actif sans date de fin valide ne donne pas un accès illimité. Un abonnement annulé pour la fin de période reste accessible jusqu'à `current_period_end`, sauf mesure de sécurité/modération justifiée.

4. Renouvellement

À chaque renouvellement, le moyen de paiement peut être débité conformément à l'autorisation Stripe. Une authentification complémentaire peut être demandée. En cas d'échec, le statut peut devenir `past_due` et le workflow de paiement échoué s'applique.

5. Annulation

L'entreprise peut annuler depuis le panel ou le Customer Portal lorsqu'il est disponible. L'annulation régulière désactive le renouvellement et prend effet à la fin de la période payée. Les modalités détaillées figurent dans « Annulation de l'abonnement ».

6. Changement de forfait

Les changements de forfait ne sont possibles que par les fonctions mises à disposition par la Plateforme. Un client ne peut pas modifier lui-même un Stripe Price, la quantité ou une région tarifaire. Si un downgrade crée un dépassement de limite, aucun contenu n'est supprimé automatiquement sans règle explicite ; l'interface peut demander à l'entreprise de choisir le contenu à conserver ou limiter la publication jusqu'à régularisation.

7. Suspension

Le service peut être suspendu pour impayé après le workflow applicable, fraude, atteinte à la sécurité, utilisation illicite, fausse identité professionnelle ou violation grave des règles. La suspension ne supprime pas automatiquement les données devant être conservées.

SCT WebCare 360 · SPEC CONSTRUCTION TECHNOLOGIE SRL · sctwebcare360.com · 25 septembre 2026